



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE SANNOIS

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°2026/10 du 3 mars 2026

OBJET : CCAS – ANIMATIONS SENIORS

FIXATION DE LA TARIFICATION POUR LA SORTIE A ORLEANS DANS LE LOIRET, LE MERCREDI 10 JUIN 2026

L'an Deux Mil Vingt Six le Trois Mars à 19h

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Sannois, légalement convoqué le Dix-Neuf Février, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Bernard JAMET, Président du CCAS.

ETAIENT PRESENTS :

M. Bernard JAMET
Mme Nathalie CAPBLANC
Mme Martine AUBIN
M. Roger ROZOT
Mme Sylvie ENGUERRAND
M. Nicolas FLEURIER
Mme Patricia LEDUC
M. Pierre-Claude MONNIER
Mme Isabelle ARPIN
Mme Christine RUNDERKAMP

ABSENT AYANT DONNÉ PROCURATION :

ABSENTE EXCUSÉE :

Mme Pauline SPINAS-BEYDON

ABSENTES :

Mme Yasmina SAIDI
Mme Catherine DUPONT

Secrétaire de Séance :

Mme Véronique LORQUIN, Directrice du CCAS

Acte de réception en préfecture
095-269501615-20260303-DE-10-2026-DE
Date de réception préfecture : 09/03/2026

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE SANNOIS

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Exécutoire en vertu de
L'article L 2131-1 du code
Général des Collectivités Territoriales
Identifiant unique de l'acte : 095-269501615-20260303-DE-10-2026-DE
A.R. du... 09/03/2026
Publié le... 12/03/2026
Le Président

N°2026/10 du 3 mars 2026

Bernard JAMET



OBJET : CCAS - ANIMATIONS SENIORS

FIXATION DE LA TARIFICATION POUR LA SORTIE A ORLEANS DANS LE LOIRET, LE MERCREDI 10 JUIN 2026

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF),

Considérant que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose, chaque année, une sortie à l'attention des seniors sannoisiens,

Considérant que les seniors ont toujours manifesté un intérêt pour les sorties organisées par le CCAS,

Considérant que l'offre de l'Office de Tourisme de Loiret dans la région Centre Val de Loire, répond à cette demande puisqu'il propose l'organisation d'une journée à Orléans, le mercredi 10 juin 2026,

Après en avoir délibéré,

Vote(s) Pour : 10
Vote(s) Contre : 0
Abstention(s) : 0

DECIDE :

Article 1 : d'autoriser la sortie seniors proposée à Orléans, le **mercredi 10 juin 2026** selon le programme ci-après :

- ❖ Visite guidée de découverte de la ville d'Orléans (Cathédrale Sainte croix, l'Hôtel Groslot,...)
- ❖ Déjeuner dans un restaurant
- ❖ Visite guidée du Parc floral de la Source

Article 2 : de préciser que la sortie est réalisable pour un maximum de 50 personnes (48 personnes + 2 accompagnateurs) et ce, pour un coût par personne de **77,62€** intégrant celui du transport en autocar pour un trajet Sannois – Orléans - Sannois,

Article 3 : de prévoir le règlement d'un acompte de 30% en amont de la prestation et le règlement du solde une fois le service effectué sur présentation de la facture définitive,

Article 4 : d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette sortie,

Article 5 : de fixer la participation financière à percevoir à **58€** pour les personnes imposables et à **39€** pour les personnes non imposables, le coût différentiel étant à la charge du CCAS,

Article 6 : d'indiquer que le recouvrement de cette participation sera effectué sur la régie activités par le régisseur du CCAS,

Article 7 : dit que les crédits liés à cette dépense sont prévus sur le budget de l'exercice en cours.

AINSI DELIBERE,

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président du Centre Communal d'Action Sociale

Bernard JAMET
Maire de Sannois
Vice-Président
Communauté d'Agglomération Val Parisis



La Secrétaire de séance

Véronique LORQUIN
Directrice du CCAS